



Employeur m'oblige la démission

Par **guyox33**, le **17/02/2008** à **20:06**

Je suis embauché en CDI depuis maintenant 6 mois dans en grande marque de pret à porter pour homme

Et hier j'ai eu un entretien annuel qui c'est très mal passer.

Mon employeur ma fait comprendre que le mieux serai que je démissionne

Il m'a dit mots pour mots : " si tu n'atteint pas les objectifs, il faudra démissionner sinon ça deviendra infâme pour toi jusqu' a ce que tu parte ..."

Maintenant je veux plus aller travailler car j'ai peur qu'il devient infâme jusqu'a ce que je craque mais il me faut un salaire pour vivre ?

Pourquoi ils veulent m'obliger à démissionner et pas me licencier si je ne répons pas à leurs attentes ?

Que dois-je faire ?

Si je donne ma démission je perds tous chômage, salaire ...

Et si je me fais licencier ils mon dit que ca va me griller pour tous le groupe C****

Merci

De m'aider je ne sais plus quoi faire !!!